



## Plus de mixité sociale dans les communes de banlieue des grandes villes que dans leur centre

**E**n Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, encore plus qu'ailleurs, les grands pôles urbains concentrent davantage de populations vivant sous le seuil de pauvreté que le reste du territoire. La pauvreté touche généralement plus les villes-centres que les banlieues. Seule l'agglomération de Thionville déroge à ce constat parmi les sept pôles régionaux de plus de 100 000 habitants. Alors que la part des bas revenus est systématiquement supérieure à la moyenne nationale dans les villes-centres, les plus aisés y sont aussi surreprésentés à Thionville, Nancy et Strasbourg. Dans le centre de Troyes, de Mulhouse et de Reims, ils y sont en revanche sensiblement sous-représentés. Les disparités de niveaux de vie sont moins importantes dans les banlieues des grands pôles.

À l'échelle infracommunale, les populations à bas revenus sont spatialement plus regroupées que celles à hauts revenus, en lien avec la géographie du logement social. À Mulhouse et à Troyes, cette concentration des plus pauvres est particulièrement importante. À l'inverse, Thionville présente une relative mixité sociale.

Corinne Challand, Audrey Isel, Insee

En France métropolitaine, la pauvreté est plus présente dans les grands pôles urbains. 5,8 millions de personnes y vivent sous le seuil de pauvreté, soit 16,1 % des habitants, contre 14,3 % sur l'ensemble du territoire national (*définitions*). C'est dans les grandes métropoles que l'on retrouve les populations les plus précarisées, comme par exemple les femmes seules avec enfants. La pauvreté en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) est proche du niveau national, mais touche davantage les grands pôles (18 %). Cependant, les situations sont diverses localement, en particulier parmi les sept pôles de plus de 100 000 habitants de la région : Strasbourg, Metz, Nancy, Mulhouse, Reims, Troyes et Thionville. La part d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté est la plus faible à Metz et à Nancy (16 %) et la plus élevée à Troyes (19 %).

### Une pauvreté très présente dans les villes-centres, sauf à Thionville

Au sein des sept plus grands pôles urbains (unités urbaines) de l'ACAL, la pauvreté est particulièrement présente dans les villes-centres et davantage que dans leurs banlieues, sauf à Thionville (*figure 1*). La ville-centre de Mulhouse

se détache nettement : trois habitants sur dix y vivent sous le seuil de pauvreté. Elle est suivie par Troyes où un quart de la population est concernée. Les autres villes-centres ont un taux de pauvreté plus faible, compris entre 19 et 22 %. Thionville se démarque avec 16 % de population pauvre en son centre, mais 18 % dans sa banlieue. Dans une moindre

#### 1 Une pauvreté un peu plus fréquente à Troyes

|            | Taux de pauvreté* (en %) |              |          |
|------------|--------------------------|--------------|----------|
|            | Ensemble du pôle         | Ville-centre | Banlieue |
| Troyes     | 19                       | 25           | 15       |
| Mulhouse   | 18                       | 30           | 9        |
| Strasbourg | 18                       | 22           | 12       |
| Reims      | 18                       | 20           | 6        |
| Thionville | 17                       | 16           | 18       |
| Metz       | 16                       | 21           | 14       |
| Nancy      | 16                       | 19           | 15       |

\* voir définition

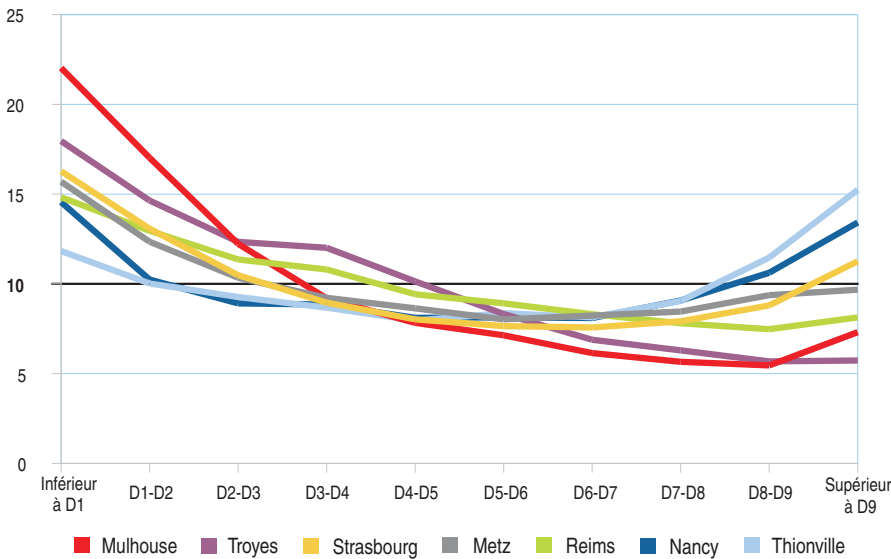
Lecture : 19 % de la population résidant dans le pôle de Troyes vit sous le seuil de pauvreté. Ce taux s'élève à 25 % en ne considérant que les habitants de la ville-centre et 15 % pour ceux de la banlieue.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, Filosofi 2012.

## 2 Une population pauvre surreprésentée dans les villes-centres

Répartition des habitants selon leur niveau de vie\* par ville-centre de l'ACAL (en %)



\* voir définition

Lecture : 11,8 % des habitants de la ville-centre de Thionville ont un niveau de vie inférieur à 10 500 euros, seuil correspondant au niveau de vie en dessous duquel se situent les 10 % des habitants les moins aisés de France métropolitaine (premier décile). À l'autre extrémité, 15,2 % des habitants de la ville-centre de Thionville ont un niveau de vie supérieur à 37 240 euros, seuil correspondant au niveau de vie au-dessus duquel se situent les 10 % des habitants les plus aisés de France métropolitaine (dernier décile). À Thionville, il y a donc simultanément davantage d'habitants les plus pauvres et davantage d'habitants les plus aisés en comparaison du niveau national.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, Filosofi 2012.

mesure, Nancy présente aussi une certaine comparabilité entre centre et banlieue. En revanche, la situation de Reims et de Mulhouse est plus contrastée : la part de la population pauvre est trois fois plus importante dans leurs villes-centres que dans leurs banlieues.

### Davantage de hauts revenus dans les villes-centres de Thionville, Nancy et Strasbourg

Si les populations à bas revenus sont davantage présentes dans le centre de toutes les grandes agglomérations de l'ACAL, il n'en est pas de même pour les populations à hauts revenus (figure 2). Seules Thionville, Nancy et Strasbourg concentrent davantage de population aisée qu'au niveau national. En effet, 11 à 15 % de la population dépasse 37 240 euros de revenus disponibles dans ces trois agglomérations pour 10 % en France métropolitaine (dernier décile). Thionville et Nancy présentent la caractéristique d'avoir autant d'habitants à très hauts revenus que d'habitants qui disposent de moins de 10 500 euros (premier décile). À l'échelle nationale, ce profil regroupe essentiellement des grandes métropoles qui se trouvent dans des régions à dynamisme démographique important (encadré). La présence de Thionville dans ce groupe s'explique par l'importance des hauts revenus

issus du travail frontalier. En revanche, Troyes et Mulhouse, voire Reims, ont un profil différent. La part de la population disposant des revenus les plus faibles (premier décile) est la plus importante et elle diminue progressivement à mesure que les revenus augmentent.

## Les banlieues de Mulhouse, de Strasbourg et de Reims plutôt plus aisées

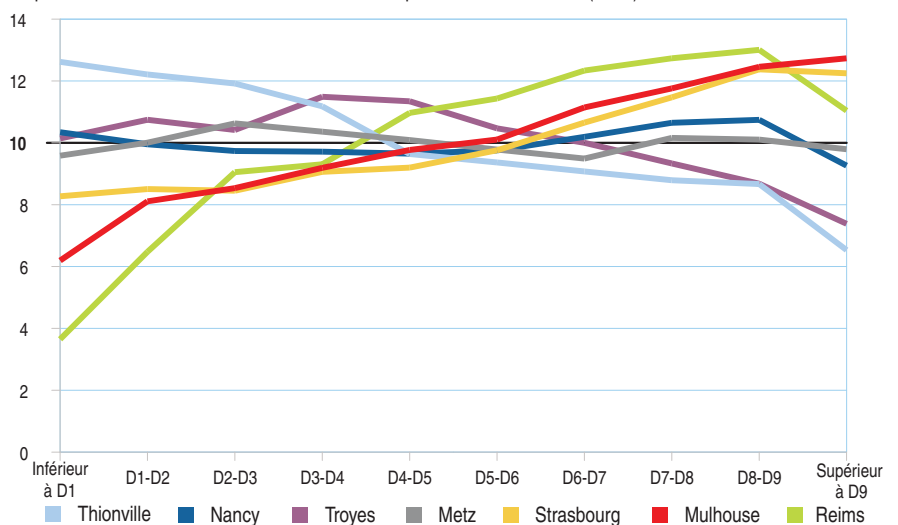
Au sein des banlieues des plus grands pôles urbains, deux profils se dessinent (figure 3). Mulhouse, Strasbourg et Reims comptent moins de population aux revenus les plus faibles (premier décile). L'importance de la population augmente avec le niveau de vie. Ces banlieues peuvent ainsi être qualifiées de banlieues aisées. Celles de Thionville et de Troyes sont dans la situation inverse. Les populations les plus riches y sont nettement moins nombreuses. La part des habitants aux revenus de moins de 10 500 euros est particulièrement importante à Thionville. Les banlieues de Nancy et de Metz présentent un profil comparable à la répartition nationale des revenus.

### Des inégalités plus marquées à Strasbourg

Au vu de la dispersion des niveaux de vie, les grands pôles urbains nationaux apparaissent comme le lieu de contrastes sociaux marqués. Ils concentrent en effet les plus fortes inégalités de revenus. Ces inégalités sont mesurées par l'écart entre le niveau de vie des 10 % des ménages les plus aisés et celui des 10 % des ménages les plus modestes (intervalle interdécile). Ces inégalités sont plus importantes au sein de leurs villes-centres que de leurs banlieues. En ACAL, les agglomérations de Strasbourg et de Mulhouse présentent globalement les plus grandes disparités de revenus. Mulhouse apparaît cependant plus homogène lorsqu'on

## 3 Banlieues pauvres et banlieues aisées

Répartition des habitants selon leur niveau de vie\* par banlieue de l'ACAL (en %)



\* voir définition

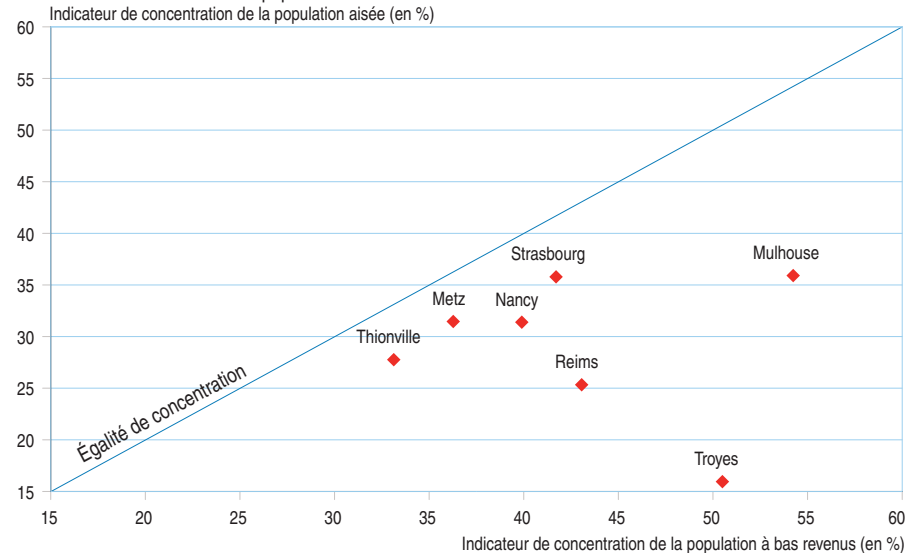
Lecture : 12,6 % des habitants de la banlieue de Thionville ont un niveau de vie inférieur à 10 500 euros, seuil correspondant au niveau de vie en dessous duquel se situent les 10 % des habitants les moins aisés de France métropolitaine (premier décile). À l'autre extrémité, 6,5 % des habitants de la banlieue de Thionville ont un niveau de vie supérieur à 37 240 euros, seuil correspondant au niveau de vie au-dessus duquel se situent les 10 % des habitants les plus aisés de France métropolitaine (dernier décile). Dans la banlieue de Thionville, il y a donc davantage d'habitants les plus pauvres et moins d'habitants les plus aisés en comparaison du niveau national.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, Filosofi 2012.

#### 4 Les populations à bas revenus sont spatialement plus concentrées

Indicateur de concentration\* des populations à bas revenus et aisées



\* voir définition

Lecture : à Troyes, les populations à bas revenus sont davantage concentrées dans les quartiers que ne le sont les populations aisées (indicateur de concentration spatiale à 50,5 % contre 15,9%).

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, Filosofi 2012.

distingue la ville-centre de la banlieue. La première concentre plus de bas revenus, tandis que la seconde apparaît plutôt aisée. Une analyse différenciée entre ville-centre et banlieue met en avant les pôles de Nancy et de Thionville. Les populations aux revenus extrêmes coexistent en effet véritablement en leur centre, mais également plus qu'ailleurs en périphérie. À l'opposé, Troyes et Reims présentent le moins d'inégalités de niveaux de vie, même si l'écart interdécile reste élevé par rapport à la moyenne régionale. Ce résultat se vérifie aussi bien au sein de leurs villes-centres que de leurs banlieues.

#### Une concentration plus forte de population pauvre à Mulhouse et à Troyes

À l'échelle infracomcommunale, les populations à bas revenus (les 20 % des ménages les plus modestes) et celles aux plus hauts revenus (les 20 % des ménages les plus aisés) ne sont pas localisées de la même façon dans tous les pôles urbains, au sein de leurs villes-centres comme de leurs banlieues. Selon les cas, elles sont plus ou moins spatialement regroupées. La concentration des populations à bas revenus est bien plus importante que celle des hauts revenus. Cette situation peut s'expliquer par la concentration du logement social, mais aussi par l'existence de quartiers socialement "déclassés". Le cas de Mulhouse est très particulier : les ménages les plus riches, comme les plus pauvres,

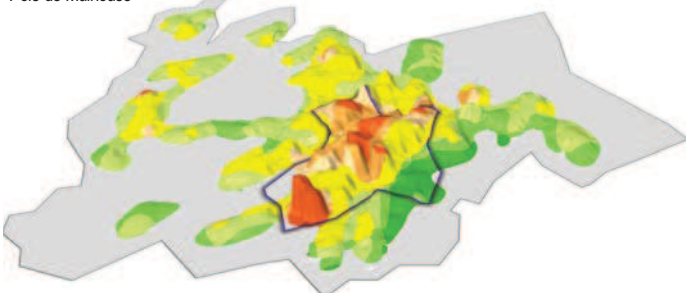
sont les plus concentrés des sept grands pôles de l'ACAL (figure 4). À l'échelle nationale, Mulhouse est le troisième grand pôle urbain en termes de séparation résidentielle entre les populations de niveaux de vie différents. Les bas revenus sont particulièrement surreprésentés dans les quartiers les plus densément peuplés de la ville-centre, là où se concentrent les logements sociaux (figure 5). Les hauts revenus se regroupent pour leur part davantage en banlieue, au sud-est de la commune centre. La concentration des ménages pauvres est aussi particulièrement marquée à Troyes, dans différents quartiers se situant aussi bien au centre qu'en périphérie. Cette concentration des bas revenus y est trois fois plus élevée que celle des plus aisés. Ces derniers n'ont pas la même propension à vivre au même endroit que dans les autres agglomérations. Cette situation est sans doute liée à la relative faiblesse du niveau de vie des plus aisés.

Le pôle de Strasbourg affiche quant à lui une importante concentration de hauts revenus, mais se place en position médiane pour sa concentration de bas revenus. Sa ville-centre abrite des quartiers à forte concentration de bas et hauts revenus, autour d'un hyper-centre relativement mixte. Sa banlieue présente en revanche davantage de zones socialement favorisées.

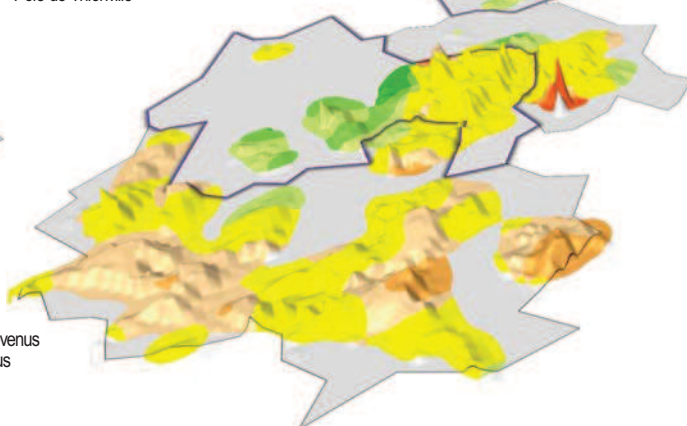
La concentration des ménages à bas revenus est la plus faible à Thionville, qui se situe également en fin de classement en termes de concentration de ménages aisés. Malgré une surreprésentation des revenus extrêmes dans sa ville-centre et des ménages pauvres dans sa banlieue, cette agglomération apparaît relativement homogène, avec de très nombreux quartiers mixtes (figure 5). Elle fait d'ailleurs partie des grands pôles urbains présentant le plus de mixité sociale à l'échelle nationale. ■

#### 5 Ségrégation spatiale forte à Mulhouse, davantage de mixité sociale à Thionville

Pôle de Mulhouse



Pôle de Thionville



Typologie de la population en fonction des revenus

- Très forte surreprésentation des hauts revenus
- Forte surreprésentation des hauts revenus
- Mixte, avec dominante hauts revenus
- Mixte
- Très forte surreprésentation des bas revenus
- Forte surreprésentation des bas revenus
- Mixte, avec dominante bas revenus
- Faibles effectifs

— Ville-centre

Lecture : les territoires sont différenciés par couleur selon une typologie des revenus de leur population. Le relief représente la densité lissée de population vivant sur le territoire. Champ : ménages fiscaux dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, Filosofi 2012.

## Des pôles régionaux au profil atypique à l'échelle nationale

En dehors de l'agglomération parisienne, la France compte 53 grands pôles urbains de plus de 100 000 habitants. Une étude des profils de distribution des revenus disponibles par unité de consommation en 10 classes (déterminées à partir des déciles nationaux de revenu) au sein de leurs villes-centres et de leurs banlieues, permet de regrouper ces grands pôles. L'analyse des disparités internes des niveaux de vie dans les villes-centres fait en effet apparaître trois grands ensembles, qui diffèrent par la façon dont les hauts et les bas revenus sont sur ou sous-représentés. Les différences de profils entre les banlieues sont un peu moins importantes et ne mettent en évidence que deux groupes : les banlieues aisées et les banlieues à bas revenus. Par croisement, six grands types de pôles urbains sont obtenus (figure). Deux des croisements entre les caractéristiques de la ville-centre et de la banlieue renvoient toutefois à des situations marginales, qui ne concernent que des pôles de la région ACAL. Avec ses sept grands pôles, seul le seul profil correspondant aux métropoles les plus dynamiques n'est pas représenté en ACAL. Aucun pôle régional n'est en effet composé d'une ville-centre où les revenus extrêmes sont surreprésentés et qui est entourée d'une banlieue plutôt aisée.

### Répartition des plus grands pôles urbains nationaux selon le profil de leurs villes-centres et de leurs banlieues

|                                                           | Banlieue aisée                                                                                                                                                                                                                                | Banlieue à bas revenus                                                               |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Ville-centre avec surreprésentation des revenus extrêmes  | Anancy, Bayonne, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lyon, Nantes, Rennes, Toulouse                                                                                                                                                                    | Nancy, Thionville                                                                    |
| Ville-centre intermédiaire                                | Amiens, Angers, Besançon, Brest, Chambéry, Clermont-Ferrand, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Limoges, Lorient, Marseille-Aix-en-Provence, Montpellier, Nice, Orléans, Pau, Poitiers, Reims, Saint-Nazaire, Strasbourg, Toulon, Tours, Valence | Angoulême, Caen, Dunkerque, Rouen, Lille, Metz, Saint-Etienne, Valenciennes          |
| Ville-centre avec faible représentation des forts revenus | Mulhouse                                                                                                                                                                                                                                      | Avignon, Béthune, Creil, Douai-Lens, Maubeuge, Montbéliard, Nîmes, Perpignan, Troyes |

## Sources et Définitions

Le **Fichier localisé social et fiscal** (Filosofi) est issu d'un rapprochement des données fiscales de la Direction générale des finances publiques et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires. Ce fichier permet notamment de reconstituer un revenu disponible par unité de consommation, appelé niveau de vie. Le champ couvert est celui des ménages fiscaux ordinaires, hors personnes sans domicile ou vivant en institution.

Selon le zonage en aire urbaine de 2010, un **grand pôle urbain** est une unité urbaine d'au moins 10 000 emplois. Parmi toutes les communes qui le composent, celle qui représente plus de 50 % de sa population est qualifiée de ville-centre. Si aucune commune ne parvient à remplir ce critère, toutes celles qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée sont aussi villes-centres. Les autres communes du pôle forment sa banlieue.

Le **taux de pauvreté** correspond à la part de la population ayant un niveau de vie inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian. Les **déciles de niveaux de vie** partagent la population en dix classes de même effectif après que celle-ci ait été ordonnée par niveau de vie croissant. Le premier décile (D1) est le seuil en dessous duquel se situent les 10 % de personnes ayant les plus faibles revenus. Le dernier décile (D9) correspond au revenu plancher des 10 % les plus aisés.

La **concentration des populations à bas revenus** est mesurée en rapportant le nombre des habitants à bas revenus vivant dans des carreaux de 200 mètres de côté où leur proportion est supérieure à 40 %, au nombre total des habitants à bas revenus du pôle urbain. Les ménages à bas revenus sont ceux dont le niveau de vie est inférieur au seuil national du deuxième décile. La concentration des populations aisées est appréhendée de façon symétrique en prenant les niveaux de vie supérieurs au huitième décile.

## Pour en savoir plus

- Floch J.-M., « Disparités de revenus et ségrégation dans les grands pôles urbains », *Insee Références* « Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2016 », juin 2016.
- Tillatte A., « 116 quartiers de la politique de la ville en ACAL », *Insee Analyses ACAL* n° 8, mai 2016.
- Frydel Y., Marchet P., « Une pauvreté plus présente dans l'espace des grands pôles urbains alsaciens », *Insee Analyses Alsace* n° 14, juin 2015.
- Tillatte A., « 327 000 personnes pauvres en Lorraine », *Insee Analyses Lorraine* n° 24, juin 2015.
- Lu A. V., Saliou M., « Niveaux de vie en Champagne-Ardenne - D'importantes disparités entre les villes et leur périphérie », *Insee Analyses Champagne-Ardenne* n° 9, juin 2015.

### Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Cité Administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016

67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteur en chef :

Jacques Marty

Cartographie :

Lionel Cacheux

ISSN 2492-4547

© Insee 2016



**Insee**  
Mesurer pour comprendre